

2^e PORTRAIT DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

- Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble pour éviter la rue et en sortir* et du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*.
- Des orientations basées sur les apprentissages faits lors du premier portrait de l'itinérance au Québec et sur les conclusions d'une recension des écrits.
- Des stratégies méthodologiques s'appuyant sur la définition de l'itinérance mise de l'avant dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance.
- Un deuxième portrait de l'itinérance au Québec réalisé à partir d'une diversité d'indicateurs complémentaires provenant de sources de données variées permettant d'avoir une compréhension globale de l'itinérance, incluant ses dimensions sociales et individuelles et tenant compte de certaines réalités particulières, dont celle des jeunes, des femmes et des Autochtones.

OBJECTIFS DU 2^e PORTRAIT DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC

1. Accroître les connaissances à l'égard du phénomène (ex.: son ampleur, ses différentes formes, les lieux où il est présent, les caractéristiques et trajectoires des personnes qui vivent de telles situations, les facteurs de risques qui y sont associés);
2. Suivre son évolution dans le temps;
3. Documenter l'utilisation des services par les personnes en situation d'itinérance;
4. Soutenir l'établissement des priorités d'action répondant aux besoins des personnes déterminés par les milieux, en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir et d'éviter leur passage à la rue ou d'en favoriser leur sortie.

VOLETS DU 2^e PORTRAIT DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC / Objectifs spécifiques

VOLET 1 L'itinérance visible	<ul style="list-style-type: none">• Dénombrer ponctuellement les personnes en situation d'itinérance visible;• Recueillir des renseignements auprès des personnes en situation d'itinérance visible.
VOLET 2 L'itinérance cachée	<ul style="list-style-type: none">• Documenter les épisodes d'instabilité résidentielle qu'a pu vivre la population générale;• Documenter l'ampleur de l'itinérance cachée (portée à préciser).
VOLET 3 L'utilisation des services : milieu communautaire, établissements du réseau de la santé et des services sociaux et partenaires intersectoriels	<ul style="list-style-type: none">• Comparer les données recueillies à celles qui ont été collectées dans le cadre du premier portrait de l'itinérance au Québec en 2014;• Recueillir des données objectives par rapport à l'utilisation des services offerts aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, sur une base annuelle.
VOLET 4 Approfondissement des connaissances à l'égard des personnes en situation d'itinérance	<ul style="list-style-type: none">• Accroître les connaissances à l'égard des personnes en situation d'itinérance en approfondissant certaines dimensions moins documentées, notamment en explorant les facteurs sociaux et individuels qui expliquent l'itinérance.

INTÉGRATION DU CONTENU

La dernière étape de la démarche visera à intégrer les résultats recueillis dans chacun des quatre volets pour en faire une analyse et en ressortir les faits saillants.

PUBLICATION

La publication du deuxième portrait de l'itinérance au Québec est prévue pour 2020.

2^e PORTRAIT DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC

GOUVERNANCE DE LA DÉMARCHE

